

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les défis et priorités de la politique économique et sociale du gouvernement , à Paris le 17 janvier 2013.

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du gouvernement,

Mesdames, Messieurs les présidents des organisations socioprofessionnelles ici réunis,

Mesdames, Messieurs,

Je m'adresse à vous dans un moment d'une exceptionnelle intensité puisque une prise d'otages concernant plusieurs dizaines de personnes de toutes nationalités est intervenue hier sur un site pétrolier en Algérie et elle semble se dénouer dans des conditions dramatiques. Les autorités algériennes nous informent régulièrement de la situation. Mais je ne dispose pas encore de suffisamment d'éléments pour en faire une évaluation. Ce qui se passe en Algérie justifie encore davantage la décision que j'ai prise au nom de la France de venir en aide au Mali, conformément à la charte des Nations-Unies et à la demande du président de ce pays.

Il s'agit d'arrêter une agression terroriste et également de permettre aux Africains de se mobiliser pour rétablir l'intégrité territoriale du Mali. Je voulais parce que vous êtes les forces vives de la nation vous donner ces éléments d'information et, en même temps, vous dire que nous devons aussi faire ce que les Français attendent de nous, c'est-à-dire notre devoir. Notre devoir, c'est d'engager la France lorsque ses valeurs sont en cause. Notre devoir, c'est aussi d'agir conformément à nos engagements.

Vous représentez la diversité de notre pays puisque sont présents ici des chefs d'entreprise de toutes tailles, des salariés à travers leurs grandes organisations syndicales, des agriculteurs, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et je n'oublie pas les fonctionnaires. Vous défendez et c'est votre légitimité les intérêts de ceux qui vous ont mandatés pour y parvenir. C'est aussi votre devoir. Il peut y avoir des contradictions entre vous, des confrontations, mais vous êtes la France, vous la servez par l'action que vous menez et vous portez une part de l'intérêt général.

Je rappelle ici l'attachement que je porte à la démocratie sociale qui n'a pas vocation à faire concurrence avec la démocratie politique et encore moins à s'y substituer, mais qui a son rôle propre pour faire avancer, dans notre pays, par des compromis fructueux, le progrès. C'est pourquoi la place du dialogue social figurera dans le projet de loi constitutionnelle qui sera soumis cette année au Parlement.

Je connais le principe qui vous unit tous au-delà de vos sensibilités et de votre diversité. Ce principe a un nom, c'est l'indépendance. Vous faites vos choix en toute responsabilité et c'est ainsi que je veux que s'organise la relation entre l'État et les acteurs sociaux. Mais mon devoir de président de la République, c'est de fixer la feuille de route pour notre pays pour les cinq ans qui viennent. Cette feuille de route, je l'avais précisée le 9 juillet lors de l'ouverture de la conférence sociale et j'avais déjà insisté sur l'enjeu que représente l'emploi. C'est la seule priorité. Le chômage est en progression continue depuis deux ans, il atteint un niveau record, pour les jeunes notamment et aussi pour les seniors. Il s'accompagne d'une précarité qui prive grand nombre de salariés de toute visibilité pour leurs propres décisions. Inverser la courbe du chômage, c'est l'objectif que j'ai fixé pour la fin de cette année. Je sais qu'il rencontre parfois le scepticisme, des interrogations. Je considère que la volonté doit être celle-là et qu'il doit y avoir une mobilisation

général. Le gouvernement en a la responsabilité. Mais vous aussi car nous avons pris des décisions importantes mais nous les avons prises en concertation avec vous.

D'abord la loi sur les emplois d'avenir. Elle a été votée le 26 octobre. Les premiers contrats ont été signés depuis le mois de novembre. Nous avons comme objectif cent mille contrats pour 2013. C'est une façon je l'ai dit, pour les jeunes les plus éloignés du marché du travail, de retrouver confiance mais ça suppose qu'on leur apporte une formation. C'est le rôle de Pôle Emploi mais c'est aussi pourquoi j'ai voulu que l'IAFPA soit sauvegardée en tant qu'opérateur de premier plan de la formation, y compris pour les jeunes.

Le second texte qui vous a été proposé a été le contrat de génération. Il est accessible depuis le début de l'année, même s'il n'a pas encore été voté par le Parlement. Ce projet a donné lieu, après négociation, à une adhésion unanime - je dis bien unanime - de tous les partenaires sociaux. C'est suffisamment rare pour saluer la pertinence du dispositif. Je rappelle qu'il incite les entreprises à embaucher des jeunes en maintenant dans l'emploi les seniors qui leur assurent un tutorat et un accompagnement. C'est une réponse elle n'est pas la seule à cette double anomalie française d'avoir un taux de chômage particulièrement élevé pour les jeunes et également une précarité importante pour les seniors.

Un accord a été conclu en ce début d'année sur la sécurisation de l'emploi. Il a suscité de longues discussions. Il n'a pas été approuvé par toutes les organisations de salariés. Je prends acte mais je salue le compromis auquel les signataires ont abouti après que tous les syndicats, de bout en bout, aient participé aux échanges. Cet accord fera date car c'est le premier depuis quarante ans sur le sujet de l'emploi. Il vise à mieux anticiper, mieux informer, mieux sécuriser.

Je veux en souligner plusieurs avancées. D'abord, l'extension à tous les salariés d'une couverture complémentaire santé, la création d'un compte personnel de formation, l'introduction de droits rechargeables à l'Assurance Chômage, l'introduction aussi de nouveaux droits de représentation dans les conseils d'administration ou de surveillance des plus grandes entreprises et également le renforcement du dialogue social en cas de difficultés économiques, dans le cadre d'accords majoritaires. Tout cela me paraît un progrès. Ce texte marque aussi une étape - encore insuffisante mais c'est une étape - dans la lutte contre la précarité par un renchérissement des contrats courts.

Lors de la conférence sociale, j'avais pris un engagement au nom de l'État : si un accord majoritaire était conclu, l'État le respecterait fidèlement. Cet engagement m'oblige. Le gouvernement va donc, au mois de mars, saisir le Parlement d'un projet de loi transcrivant les principales dispositions de l'accord. Ce résultat est le produit d'une méthode, celle que le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT a privilégiée depuis huit mois. Cette méthode, c'est le dialogue, non pour différer les choix, comme je l'ai lu parfois, entendu également, non pas pour reporter les échéances, mais pour mieux décider. Le temps de la concertation et de la négociation n'est pas un temps perdu, c'est un temps gagné - gagné sur les malentendus, sur l'immobilisme et même sur les conflits -. Non qu'il aboutisse nécessairement au consensus ça ne sera d'ailleurs pas le cas, mais au moins à un constat partagé et à des choix assumés.

Cette méthode, elle est fondée aussi sur la responsabilité - responsabilité de ceux qui s'engagent, responsabilité aussi de ceux qui s'y refusent, responsabilité du gouvernement de respecter l'accord, responsabilité du Parlement de le traduire dans la loi -. Ce principe de responsabilité, nul ne peut le contester puisque chacun aura à faire, devant ses mandants, la clarification nécessaire. En 2013, je poursuivrai cette méthode du dialogue, de la concertation et de la négociation dans d'autres domaines : la qualité de la vie au travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'amélioration de notre système de formation professionnelle. Sur ce dernier sujet, nous avons deux objectifs : la formation des demandeurs d'emploi car il y a un paradoxe dans notre pays, c'est que nous ne faisons pas suffisamment pour ceux qui sont privés d'emploi et parfois, nous en faisons beaucoup pour ceux qui ont un emploi depuis longtemps et à un niveau élevé de la hiérarchie sociale.

Le deuxième objectif, c'est de permettre que cette formation professionnelle soit renforcée pour les jeunes sans qualification. Là encore, un accord a été trouvé entre l'État et les partenaires

sociaux sur ce qu'on avait appelé le Fonds de sécurisation des parcours professionnels. Nous allons tâcher d'aller même au-delà en faisant que le système soit plus efficace - plus efficace en termes d'orientation, de qualité des formations et de développement de l'apprentissage avec une rationalisation des financements et une réduction du nombre d'organismes collecteurs. Les fonds de l'apprentissage doivent aller dans des lieux où ce sont les apprentis qui sont formés et notamment ceux qui ont les plus basses qualifications.

Ces évolutions s'appuieront sur une concertation qui associera aussi les collectivités locales et notamment les régions. D'autant qu'elles se verront confier de nouvelles responsabilités dans les lois de décentralisation sur ces sujets. Sur les lois de décentralisation j'y insiste, elles devront clarifier les compétences et en aucune façon diluer des interventions qui sont aujourd'hui prévues. Cette méthode sera aussi celle qui nous permettra de préserver l'avenir de nos retraites et de notre protection sociale. Dores et déjà, le Haut Conseil de financement de la protection sociale a été installé par le Premier ministre, c'était au mois de septembre. La conférence sociale a arrêté le principe d'un rendez-vous sur ce dossier en 2013. Nous y sommes. Le Conseil d'orientation des retraites a publié ses projections financières à moyen et long terme : elles sont plutôt rassurantes sur le moyen et le long terme mais plus inquiétantes sur le court terme. C'est d'ailleurs assez paradoxal puisqu'il nous avait été annoncé une réforme il y a trois ans qui devait garantir l'équilibre. Nous constatons un déficit de vingt milliards d'euros à l'échéance 2020 tout simplement parce que pour avoir un financement des retraites, il faut aller chercher de la croissance et de l'emploi. C'est la condition première et c'est pourquoi nous avons aussi lancé le pacte de compétitivité. Mais je reviens aux retraites. C'est sur la base de ces constats qu'avec les partenaires sociaux, au printemps, nous engagerons une concertation sur le financement de la protection sociale comme sur l'avenir des retraites.

Sur l'ensemble de ces sujets, tous ce que j'ai évoqué comme engagements pour l'avenir, je vous propose que nous nous retrouvions pour un nouveau rendez-vous de la conférence sociale au mois de juillet prochain avec le même objectif, préciser notre agenda et ouvrir les discussions, les négociations nécessaires entre partenaires sociaux et indiquer le programme législatif du gouvernement.

Les forces vives que vous êtes doivent également être les forces de la production. Nous avons le devoir de la relever et de retrouver de la croissance. C'est la seule manière de lutter durablement contre le chômage. Le gouvernement a donc présenté un pacte de compétitivité sur la base du rapport de Louis GALLOIS. Parmi les propositions, il y a le crédit d'impôt. On aurait tort d'identifier ce rapport uniquement par rapport à cette mesure mais elle existe et je la revendique, je l'assume. Ce sera un outil précieux pour investir, pour exporter, pour créer de l'emploi. Ce crédit d'impôt produira ses premiers effets dès 2013 dans la mesure où son bénéfice représentant 4 % de la masse salariale, + 6 % en 2014 s'imputera directement dans les résultats des entreprises. À nous et aux entreprises de faire en sorte que cette marge puisse être utilisée pleinement pour l'emploi, pour l'investissement, pour l'exportation.

Toutes les entreprises sont concernées (un million et demi) dès lors qu'il y a un salarié, toutes les entreprises de tous les secteurs. Nous aurions pu chercher des distinctions et elles pouvaient se justifier par rapport à celles qui étaient confrontées à la concurrence internationale et d'autres qui l'étaient moins ou pas du tout. Nous avons voulu faire simple, efficace, à condition qu'il y ait une mobilisation générale.

Le coût du travail n'est pas le seul élément de la compétitivité. La qualité, l'innovation celle que vous mettez en œuvre dans les entreprises, les compétences celles des salariés, la formation, constituent une dimension décisive du redressement productif.

La conférence nationale de l'industrie sera donc prochainement réunie. Elle contribuera à coordonner la mise en œuvre de notre stratégie de filières. J'ai indiqué les principales : transition énergétique, santé, nouvelles technologies. Voilà ce que l'on pourrait appeler les filières d'avenir. Mais je n'oublie pas les filières de toujours, pas d'hier, pas simplement d'aujourd'hui, de toujours : l'aéronautique pour laquelle nous avons encore de grands espoirs et de grands contrats et l'automobile qui est un secteur majeur pour notre industrie, pas simplement les groupes que nous

connaissons - PSA et RENAULT -, mais tous les sous-traitants. Nous devons en faire une priorité aussi nationale.

J'intègre également dans ces filières agricole qui, dans la diversité de ses modes de production, est une force pour la France avec une industrie agroalimentaire particulièrement dynamique et c'est pourquoi elle fait partie également du pacte de compétitivité et d'emploi. Je m'attacherai, lors de la discussion sur le budget européen, à ce que soit préservée la politique agricole commune, non pas parce que ce serait le patrimoine national que la France devrait, de présider en présider, absolument sauvegarder comme un drapeau que nous aurions à agiter. Non ! Parce que la politique agricole commune, dans ses deux piliers, c'est aussi un moyen de conforter, à condition de bien utiliser les crédits, l'élevage, une occupation raisonnable du territoire et la valorisation de nos productions.

Plus largement, ma conviction pour redresser la France, c'est d'investir davantage, investir dans tous les domaines. D'abord, l'innovation, l'innovation de rupture. Il s'agit de faire évoluer la spécialisation de la France en renforçant nos leaders sur des marchés stratégiques pour les vingt prochaines années. Un budget dédié y sera consacré. Les investissements qui préparent l'avenir sont ceux qui rendent notre société plus mobile, qui lèvent les obstacles à la croissance, qui suppriment les freins à l'emploi et je voudrais citer plusieurs exemples.

Un marché du travail dynamique a besoin de mobilité ici, tout le monde peut s'accorder sur ce principe, ce qui suppose une politique du logement. Et donc nous avons comme objectif de construire deux millions et demi de logements sur la durée du quinquennat. Ce sera difficile compte tenu de la conjoncture. Nous devons y parvenir. J'ai demandé à la ministre du Logement de réfléchir à la réduction des délais de construction, à une meilleure efficacité des dispositifs fiscaux, mais aussi à une mobilisation des investisseurs institutionnels parce que nous avons besoin que le prix du logement soit maîtrisé, qu'il puisse y avoir une accession à la propriété dans de bonnes conditions. Et si on veut que les salariés puissent être mobiles on les incite à le faire, qu'ils puissent trouver dans de bonnes conditions un logement. Quand on sait que beaucoup de jeunes fonctionnaires ne peuvent pas parfois répondre ?? l'emploi qui leur est proposé faute de pouvoir trouver un logement - je pense aux enseignants -.

Deuxième exemple, le numérique. La France devra être couverte en très haut débit dans les dix ans. C'est un champ d'action considérable. D'abord, pour les entreprises technologiques concernées. C'est un enjeu pour notre pays en termes d'égalité de tous sur le territoire et c'est aussi une obligation pour l'attractivité de notre pays.

Enfin la mobilité, c'est une société où les transports sont facilités. Nous avons des infrastructures publiques, privées qui nous permettent d'améliorer les transports au quotidien on peut parler de l'Île-de-France, mais également de fixer de grandes priorités pour des travaux publics avec des financements adaptés. C'est toujours ainsi que notre pays a avancé, par l'investissement, a progressé, par la mobilisation de ses acteurs et également en faisant de grands choix industriels qui ont pu paraître au départ risqués et qui se sont trouvés confortés par la réalité. Sauf que ce n'est plus l'État seul qui peut en décider, c'est l'ensemble des acteurs économiques.

Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, la France doit et peut réussir. Elle a besoin néanmoins d'une volonté c'est la nôtre, d'un engagement, de la solidarité de tous. Je veux dire par là de toutes ses institutions, sûrement, de toutes ses entreprises, nécessairement, des organisations professionnelles, syndicales qui jouent leur rôle, de l'économie sociale et solidaire sur laquelle nous pouvons nous appuyer davantage. J'ai confiance dans les ressources de notre pays. Nous les citons souvent comme pour penser que nous avons des atouts. Nous en avons les savoir-faire uniques au monde et je les vérifie dans mes déplacements. Partout où je défends autant que je peux les entreprises françaises dans le cadre des grands contrats, même si je ne peux pas être un agent commercial, ce n'est pas mon rôle et ce n'est généralement pas le résultat qui est à la hauteur de l'agitation. Mais chaque fois que j'interviens sur ces sujets, on me parle toujours de l'excellence technologique française mais on me parle aussi du défaut de commercialisation, de présence, de soutien, de formation, de partage de la technologie. Donc nous devons faire un effort dans cette direction car nous avons des produits d'excellence, un patrimoine incomparable, des industries dans des domaines variés. une grande capacité d'innovation. des chercheurs qui

des industries dans des domaines variés, une grande capacité d'innovation, des chercheurs qui restent encore en France malgré des niveaux de revenus qui n'ont rien à voir avec ceux des traders et qui ne demandent pas de bonus mais simplement la confiance qu'on doit porter en eux. Et puis je pense que nous avons les ressources que vous représentez aujourd'hui : des acteurs économiques et sociaux, des entrepreneurs qui font des choix risqués pour eux-mêmes, pour leur patrimoine, des salariés qui font tout ce qu'ils peuvent pour améliorer autant qu'il est possible l'efficacité de leur entreprise, qui sont toujours prêts à se mobiliser.

Alors, au-delà de nos différences il y en a, au-delà de ce qui peut, un moment, vous séparer - ce qui compte - c'est le rassemblement, le rassemblement sur l'essentiel qui est notre meilleur atout. Car la force d'un pays, c'est sa vitalité. Nous avons une vitalité - vitalité démographique unique en Europe, vitalité intellectuelle, culturelle, vitalité économique, j'en suis sûr -.

Alors je fais confiance aux forces vives que vous êtes pour que vive la France. Merci.